

La Haye...ne ou l'amour ?

L'Express – Humeur - Sylvain Ranjalahy – 27/11/10

Se trompe-t-on de République ? L'ancien vice-président de la Cour internationale de La Haye a de quoi se poser des questions. Il pensait que ce statut unique pour un juriste malgache le mettait à l'abri de toute poursuite au point qu'il a débordé d'assurance dans son projet de conquête de pouvoir. Le voilà aux portes de la prison soupçonné d'avoir un lien direct avec les mutins de la BANI Ivato.

Vrai ou faux, il a fait face à ces anciens élèves de Droit de l'université d'Antananarivo dont il était le recteur au Parquet. Un moment délicat, gênant pour ceux qui sont appelés à prendre une décision inévitablement politique dans une situation d'extrême tension contre quelqu'un qui leur a appris le Droit. Un juge de La Haye en prison, il n'en fallait pas plus pour qu'on attire l'attention de la presse internationale après le black-out dont elle a entouré le référendum.

Mais que vaut une éventuelle condamnation internationale pour un pays mis en marge par la communauté internationale et qui estime, par voie de conséquence, ne pas avoir de compte à lui rendre ? Les exécutions sommaires comme la torture dans les enquêtes ou la bastonnade pendant une arrestation sont devenues monnaie courante sans qu'aucune association de défense des droits de l'Homme estime nécessaire de lever le bouclier.

À ce rythme, on retrouvera à Tsiafahy toute l'élite du pays, à se demander s'il ne va pas falloir en faire une faculté. On n'attend que l'arrivée du célèbre professeur dont l'outrecuidance dans les propos, la suffisance dans la démarche, l'immodestie dans l'approche ont été traduites comme preuve de culpabilité, comme matérialité des intentions.

Sa fille n'a pas l'aura de son père et la justice ne s'est pas gênée, en dépit de sa grossesse qui n'est certes pas une immunité ni une impunité, pour l'envoyer à Tsiafahy pour... outrage aux forces de l'ordre. Ainsi, la détention préventive passe de l'exception à la règle, la culpabilité supposée supplante la présomption d'innocence, La Haye...ne fait obstacle à l'amour, idéal de la 4ème République. N'a-t-il pas effacé la liberté ?

Source : <http://www.lexpressmada.com/1618-humeur/la-haye...ne-ou-l-amour-.html>